

**Le jeudi 21 novembre 2013 à Brest.**

**Entreprise médicale – entreprise libérale :  
force d’une médecine de proximité !**

En présence, entre autres de l'ARS, de l'EHESP et du Secrétariat General Interministériel

**Discours d’ouverture du Docteur Hervé LE NEEL  
Président URPS ML Bretagne**

**Bonjour,**

**Pourquoi nous proposons vous un colloque intitulé « ENTREPRISE  
MEDICALE LIBERALE » ?**

Tout d’abord en continuité avec le colloque 2012 de l’URPS : l’an dernier, nous nous sommes intéressés à l’ORGANISATION AMBULATOIRE DES SOINS. Cette organisation prend en compte l’ensemble de l’environnement médical, sanitaire, social, universitaire mais aussi politique. Le colloque a montré la volonté d’investissement des professionnels de santé libéraux dans une ère nouvelle de leurs pratiques.

Les URPS ont un rôle de CONSTRUCTION d’une organisation des soins. Elles dessinent une prospective à partir de cet environnement fait de lois, de règlements, de conventions, de budgets. Mais aussi et surtout d’hommes et de femmes, de soignants et de soignés, de professionnels et d’usagers.

La vocation des URPS est de créer le mouvement et de faire bouger les lignes du cadre : C’était l’objet de notre réflexion de l’an dernier.

L’enseignement que nous en avons extrait, avec la participation de jeunes médecins, nous indique que le futur appartient à une plus grande structuration des soins ambulatoires, à la fois dans le parcours de soins du patient et dans l’organisation territoriale des professionnels.

Le thème de cette année s’interroge précisément sur la forme à donner à cette **organisation territoriale.**

Vous savez tous ici qu’existent, sur le territoire breton et ailleurs, des pôles et maisons de santé pluriprofessionnels mais aussi des regroupements de spécialistes ou d’autres professions de santé.

Ce qui est moins bien établi est la forme d’organisation que doivent prendre ces groupements d’exercice coordonné. Cette organisation doit répondre à des **questions juridiques, sociales, fiscales, financières, coopératives, matérielles** pour assurer la pérennité de leur fonctionnement. Des solutions partielles existent, concernant quelques uns de ces volets. Aucune solution ne prétend à la cohérence d’ensemble.

Alors OUI , l’Entreprise, pourquoi pas l’entreprise ? Et donc l’Entreprise Médicale Libérale.

Il est probablement difficile pour ceux qui n'appartiennent pas à notre monde d'imaginer que l'accolement des termes « entreprise » et « médicale » puisse dans notre pays relever du blasphème. Publics ou libéraux, les médecins ont intégrée l'opinion que le salut de leur âme nécessite l'éloignement des puissances de l'argent, volontiers confondues avec celles de l'entreprise...

ET POURTANT ! Et pourtant de quoi avons-nous besoin dans nos métiers ?

Nous avons de plus en plus besoin de PARTAGER, entre nous, avec les autres professions de santé, avec les cliniques, les hôpitaux, les établissements medico-sociaux, avec le social, avec les représentants des patients et des usagers de la santé. De partager quoi : des prises en compte du patient, des accompagnements thérapeutiques, des protocoles, des référentiels, du savoir faire, du savoir être. Et pourquoi partager : parce que la population vit plus longtemps, parce que cet allongement de la durée de vie augmente les prises en charge complexes de la dépendance, des maladies chroniques. Parce que les besoins ressentis de nos concitoyens ne sont plus les mêmes, parce que du soin nous allons vers la santé.

Ce partage est une dynamique souhaitée par les nouvelles générations des différentes professions de santé. C'est la richesse de la mise en commun, de l'équipe. Le praticien n'est plus seul, il souhaite l'ENTRE.

Et nous avons besoin, aussi, de PRENDRE. De prendre quoi ?

De prendre de nouvelles missions, notamment de santé publique, de prendre la construction de la réponse de soins et de santé sur un territoire, de prendre des objectifs de qualité, de continuité des soins, et aussi des objectifs de formation.

Nous avons alors besoin d'ENTRE et de PRENDRE, d'entreprendre. Si on veut bien laisser nos âmes à leur destin, nous avons sans doute un peu besoin d'entreprise.

L'entreprise, que j'imagine (...), est aussi un lieu de déconstruction et de construction, elle contient les nécessités du changement, du mouvement. Elle a la visibilité de l'extérieur, elle est apte à répondre à l'évaluation de ses performances, elle peut s'emparer d'outils qui permettent sa progression, de gagner en maturité, d'élargir son champ d'action et particulièrement vers les dimensions de la santé publique et vers les défis de l'accompagnement du patient ayant une maladie chronique.

L'entreprise permet la modélisation, la modélisation la rend plus attractive et compréhensible par les jeunes générations mais aussi par l'université et les différents instituts ou écoles de formation. La modélisation la rend aussi plus forte et plus durable pour assurer une continuité de l'offre de soins à nos patients.

L'évolution des soins ambulatoires nécessite une révolution organisationnelle, cette révolution passera-t-elle par l'Entreprise ?

Je vous propose d'essayer, ensemble, d'apporter quelques éléments de réponses aujourd'hui à cette question.

Herve LE NEEL